USSP COMMISSION TECHNIQUE COMBAT
ORGANISATION GENERALE 2023/24

23/08/2023

1/ AS PARTICIPANTES

AS collège MAHINA	Responsable M. Rémi MARCONIS
AS collège TAAONE	Responsable M. Arnaud LABOUBE
AS collège PAPARA	Responsable M. Rémi HUMBERT
AS collège N D A à FAA'A	AS qui n'existe plus
AS POMARE	AS susceptible de reprendre l'activité en fonction du calendrier Sports co collège avec M. David PROIA

2/ PUBLIC CONCERNE par l'AS COMBAT : BENJAMINS ET MINIMES UNIQUEMENT

Les catégories benjamins et minimes sont retenues. Elles correspondent aux catégories d'âges du collège sans redoublement ainsi que des sections sportives qui sont le socle des pratiquants de cette AS.

Les regroupements se dérouleront sous forme d'entrainement de masse, ouverts aux élèves de tous les établissements scolaires et des élèves des sections sportives. Il importe prioritairement d'offrir une pratique sécurisée aux jeunes élèves (respect des groupes morphologiques…), tout en valorisant l'intégration, le respect, la découverte et le perfectionnement à travers une pratique de combat orientée vers l'attaque et permettant une progression technique à long terme.

3/ SPORTS CONCERNES

Les sports de combat de préhension sont privilégiés : Judo, Ju Jitsu, Sumo, Lutte, Grapeling (sans veste)

4/ CALENDRIER PREVISIONNEL DES REGROUPEMENTS :

DATE	THEME	LIEU	HORAIRES
11/10/2023	Regroupement 1 – **Animation sport co et jeux d'opposition de cohésion**	Dojo fédéral de Pirae	13h/15h00
29/11/2023	Regroupement 2 – **Tournoi sol : combat au ballon**	Dojo fédéral de Pirae	13h/15h00
13/12/2023	Regroupement 3 **– Initiation au JJBrésilien**	Dojo AS Venus Mahina	13h/15h00
14/02/2024	Regroupement 4 – **Tournoi de Sumo**	Dojo fédéral de Pirae	13h/15h30
13/03/2024	Regroupement 5 – **Tournoi de Beach wrestling**	Parc Vairei - Punaauia	13h/15h00
17/04/2024	Regroupement 6 **-** Préparation au Championnat	Dojo fédéral de Pirae	13h/15h00
15/05/2024	**Championnat de Polynésie** USSP BENJAMINS	Dojo fédéral de Pirae	8h30/12h00
	USSP MINIMES		13h00/15h30

Eventuellement une date en mai pourrait être programmée si l'on arrive à préparer nos élèves au Kata.

Regroupement 2 – Jeux d'opposition et tournoi au sol

Un tournoi de combats au ballon, au sol. Pour ne pas favoriser les élèves spécialistes judo, issus des sections sportives, les combats démarrent assis dos à dos, avec un ballon coincé entre les dos; Au signal, s'emparer du ballon. 1mn de combat, celui qui le possède à la fin de la minute gagne le combat. C'est très ludique et cela implique tte les habiletés motrices du combat au sol.

Regroupement 4 – Jeux d'opposition et tournoi forme SUMO

Tournoi de combat debout, forme Sumo: un cercle formé par une grosse corde de 9m de long, 2 combattants, 2 arbitres, le premier qui marque 3 pts a gagné le combat.

- Une projection ds le cercle = 2 pts
- Sortir son adversaire ou le déséquilibrer = 1 pt.

3 Un classement du AITO, garçons et filles et par groupes morphologiques pourra être calculé à l'issue des ces 2 regroupements.

5/ REGLEMENT DU CHAMPIONNAT USSP

ANNÉES DE NAISSANCE : Benjamin(e)s : né(e)s en 2012 et 2013
Minimes : né(e)s en 2010 et 2011

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

a/ LICENCE : L'élève doit obligatoirement être licencié à l'USSP.

b/ GRADE : Les élèves débutants (ceinture blanche) sont acceptés lors des regroupements. Toutefois, un grade minimum (ceinture jaune validée par le passeport judo) est souhaité pour participer aux compétitions, la décision finale en revient au professeur d'EPS responsable de son AS.

c/ CERTIFICAT MEDICAL : Pas nécessaire pour le judo/ lutte/ sumo/ Jujitsu.

d/ CONDITIONS D'ACCES AUX COMPETITIONS USSP :

- Les élèves doivent avoir participé à au moins 2 séances inscrites au calendrier USSP 2023/2024. Une exception sera faite aux élèves des îles (autre que TAHITI) qui pourraient être présents pour les compétitions, sous réserve d'une vérification préalable du niveau de l'élève par son professeur.
- Les professeurs organisateurs de la compétition se donnent le droit de refuser l'accès aux compétitions à tout élève n'ayant pas démontré l'acquisition des compétences suffisantes pour pratiquer le judo en toute sécurité.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement en fonction des contraintes qui seront présentes le jour de la compétition, dans un souci de préserver l'intégrité et la sécurité des pratiquants tout en préservant l'intérêt du championnat. Les professeurs accompagnateurs et judokas seront informés des modifications de règlement avant le début de la compétition.
- Le choix de la formule du championnat est laissé au libre choix des organisateurs selon 3 formules présentées ci-dessous : Formule compétition ou Formule ateliers

6/ FORMULES de COMPETITION

3 formules sont proposées et l'une ou l'autre choisie en commission technique :

A- FORMULE COMPÉTITION COMBATS (Shiai)

- 1-5 personnes : Poule unique
- 6-8 personnes : 2 poules et tableau pour demi-finale sans repêchage
- 9 personnes et + : Poule de 3 et tableau final avec repêchage

CATÉGORIES DE POIDS

Féminines : - 36 kg ; - 40 kg ; - 44 kg ; - 48 kg ; - 52 kg ; - 57 kg ; - 63 kg ; - 70 kg ; + 70 kg
Masculins : - 34 kg ; - 38 kg ; - 42 kg ; - 46 kg ; - 50 kg ;- 55 kg ; - 60 kg ; - 66 kg ; - 73 kg ; + 73 kg

Les organisateurs pourront modifier les catégories de poids sans tenir compte des catégories ci-dessus quand les conditions l'imposeront (faible nombre de participants dans une catégorie). Dans ce cas il conviendra de respecter un écart de poids maximum de 10 % pour constituer les groupes morphologiques.

Compétition de Kata : Pas de catégorie de poids, binôme constitué en couple masculin, féminin ou mixte.

TEMPS DU COMBAT

Les temps de combat sont identiques chez les féminines et les masculins : 3 minutes
Temps de récupération entre deux combats : deux fois le temps nominal de combat. Possibilité d'avoir un temps de récupération égal au temps de combat si et seulement si les 2 combattants le souhaitent

ARBITRAGE

A l'issue du combat, la décision est obligatoire et est prise en concertation des deux Jeunes officiels référents et de l'enseignant observateur. Règles d'arbitrage de la FPJ *(cf doc annexe 1)*

B- FORMULE ATELIERS - 4 ateliers sont proposés :

- Atelier 1 : Les UKEMI (brises chutes) avants et arrières. 2 démonstrations de chaque brise-chute par élève.

- Atelier 2 : Démonstration technique debout : 5mn de prestation libre sur les connaissances techniques de

projection et le travail au sol (immobilisations, retournements)

- Atelier 3 : Combat au sol (shiai ne waza) en poules de 5 combattants (recherche de l'immobilisation)

- Atelier 4 : Combat debout (shiai Tachi waza) en poules de 5 combattants forme judo ou sumo (à définir)

Barème technique: 1pt = non acquis 2pts = En cours acquis 3 pts = Acquis 4= Maitrisé
Barème combats: 0pt = 5è /5 1pt = 4è/ 5 2pts = 3è/5 3 pts = 2è/5 4 pts = 1er/5

7/ RECOMPENSES POUR LES CHAMPIONNATS

- Tricots USSP blanc pour l'activité combat
- Tricots USSP pour les podiums
- Médailles pour les podiums.

8/ FORMATION ET CERTIFICATION DES JEUNES OFFICIELS

L'élève a la possibilité de suivre une formation en continue dans son AS afin de pouvoir officier au sein des rencontres sportives de l'USSP. La formation des Jeunes arbitres doit être liée à la pratique.
Lors de la compétition Benjamin/Benjamine, l'arbitrage sera effectué par des arbitres Minimes.
Lors de la compétition Minime, l'arbitrage sera effectué par les meilleurs élèves Benjamins.

Formules et règles d'arbitrage de la Fédération polynésienne de judo adaptées au sport scolaire :

Annexe 1 : Judo combat éducatif (debout et sol)
Annexe 2 : Sumo arbitrage éducatif (debout)
Annexe 3 : Arbitrage éducatif du combat au sol (ne waza)

09/ PROPOSITION DU REFERENT USSP POUR L'ANNEE SCOLAIRE

Arnaud LABOUBE, collège TAAONE se propose de continuer à coordonner l'activité Combat judo lutte sumo.

10/ QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses, la séance est levée.

Pour la commission « Combat »
Arnaud LABOUBE
Collège Taaone

François DHERBECOURT
Directeur USSP

ANNEXE 1

USSP JUDO - COMBAT ARBITRAGE EDUCATIF

Objectif : Valoriser la production du judo et la recherche du ippon.

Temps de combat	MINIME	3 minutes
	BENJAMIN	3 minutes

Protocole:
- Si présence d'un arbitre et de 1 ou 2 juges sur le tapis : Décision au drapeau (Hantei). Si décision partagée avec 1 juge, la décision de l'arbitre est prioritaire.
- Si un seul arbitre central sur le tapis : la décision lui revient à lui seul.

Valeurs des projections:
- Waza-ari : Les actions annoncées sont celles qui ne peuvent être comptabilisées Ippon suite au manque d'un des critères suivants: Force, vitesse, contrôle, largement sur le dos

- Les actions avec un impact sur la tranche (orienté ventre), sur les coudes ou sur les mains ne sont pas comptabilisées sauf si il y a continuité avec un déroulé sur le dos

- Les kinza: Suite à l'application d'une technique tout impact qui n'aboutit pas à waza-ari ou ippon et tous les osaekomi (immobilisations) maintenus au moins 4 secondes.

Critères de décision:

Les annonces: Avantage marqué valant 10 points : ippon ou 2 waza ari = ippon: fin du combat,
Avantage marqué valant 7 points : waza ari

1er Le nombre de kinza (avantage suite à une mise en danger sans marquer de points)
2ème Le nombre de shido (pénalités)
3ème L'activité (nombre d'attaques, attitude positive)

Les fautes ponctuelles commises ne doivent pas pénaliser le judoka qui aura été le plus productif et efficace.
Pas de Golden score, décision obligatoire

Fautes sanctionnées:

1/ Fautes dangereuses ou relevant d'une attitude contraire à l'esprit du judo : Hansoku make
2/ Le judo négatif intentionnel : fuites, empêchement d'attaquer: shido
3/ Les fautes mineures répétées par le judoka malgré les explications de l'arbitre : shido

Contraintes cervicales debout (tachi-waza) et au sol (ne-waza)
Celles-ci ne sont pas tolérées et doivent être stoppées immédiatement par Matte.
Explication de la faute et sanction : shido

Clés de bras et étranglements:
Non autorisés pour cette tranche d'âge. Sankaku Gatame est autorisé sans croiser les jambes

Techniques à genoux:
Les actions présentant un fort déséquilibre et une efficacité claire seront validées en cas de contact des deux genoux au sol. Les attaques à genoux sans préparation efficace (déséquilibre) sont sanctionables (fausses attaques).

Contres:
Les contres sont autorisés sauf le contre sur les formes hanchées en se jetant dans le dos de l'adversaire (exemple: Uchi-mata gaeshi).

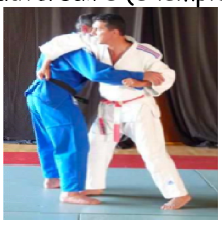

Kumi-kata:
La Garde croisée n'est pas autorisée pour cette tranche d'âge (shido).
Les kumi-kata non conventionnels imposent une phase d'attaque rapide sinon sanction : shido

ANNEXE 2

USSP SUMO - COMBAT ARBITRAGE EDUCATIF

Le combat en sumo est très facile à arbitrer. Les actions étant très rapides et la décision devant être prise également très rapidement, 2 jeunes officiels pourront arbitrer, de part et d'autre du cercle de combat.

Aire de combat : Un cercle de 5m de diamètre environ. Les combattants entrent dans le cercle face à face et se saluent sous l'ordre de l'arbitre.

Durée du combat : Pas de durée imposée, la durée des combats dépasse rarement 20 secondes.

Le vainqueur est celui qui :
- Sort son adversaire du cercle : attention un attaquant qui sort son adversaire mais qui pose dans l'action une partie de son corps avant son adversaire perd le point.
- Fait toucher au sol toute surface du corps autre que la plante des pieds.

Comptage des points.
Chaque action décisive marque 1pt.
Le combat se gagne en 2 pts.

Arbitrage - Jeune officiel
L'arbitre dirige le combat et annonce les points marqués. A la fin du combat, il désigne le vainqueur en tendant le bras levé en direction du vainqueur (comme au judo)

ANNEXE 3

USSP COMBAT AU SOL - ARBITRAGE EDUCATIF

Le combat au sol est très facile à arbitrer.

Aire de combat : Une zone de combat de 4 à 6 m² est suffisante. Les combattants sont assis dos à dos et se retournent très rapidement dès le signal de l'arbitre.
Variante : face à face à genoux.

Durée du combat : 1mn30

Le vainqueur est celui qui :
- Immobiliser son adversaire sur le dos pendant 15 secondes. Fin de combat.
- Immobiliser son adversaire pendant 4 secondes = un avantage

Comptage des points.
- Immobiliser son adversaire sur le dos pendant 15 secondes = 2pts
- Immobiliser son adversaire pendant 4 secondes = 1pt

Le combat au sol se gagne à 2pts.
Il peut y avoir match nul si les adversaires ne se sont pas départagés.

Arbitrage – Jeunes officiels
L'arbitre dirige le combat et annonce les points marqués. A la fin du combat, il désigne le vainqueur en tendant le bras levé en direction du vainqueur (comme au judo)